



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.



Statistics Canada

www.statcan.gc.ca

Mesures du rendement de la police et appels de service

Lynn Barr-Telford

Directrice générale

Santé, Justice et Enquêtes spéciales

Statistique Canada

Sommet sur les paramètres économiques des services de police
et sur la sécurité des collectivités

3 mars 2014

Ottawa (Ontario)



Statistics
Canada

Statistique
Canada

Canada

Entreprise nationale relative à la statistique juridique (ENRSJ)

- L'ENRSJ est un **partenariat** unique en ce sens qu'elle représente un effort commun dans lequel **tous les secteurs de compétence** partagent les pouvoirs et les responsabilités en ce qui concerne l'établissement et l'atteinte d'**objectifs communs en matière de justice pénale**.
- L'ENRSJ a pour mandat de fournir à la communauté juridique et au public des renseignements sur la nature et l'étendue de la **criminalité** et de la **victimisation** ainsi que sur l'**administration de la justice pénale et civile** au Canada.

Nécessité de mesurer le rendement de la police

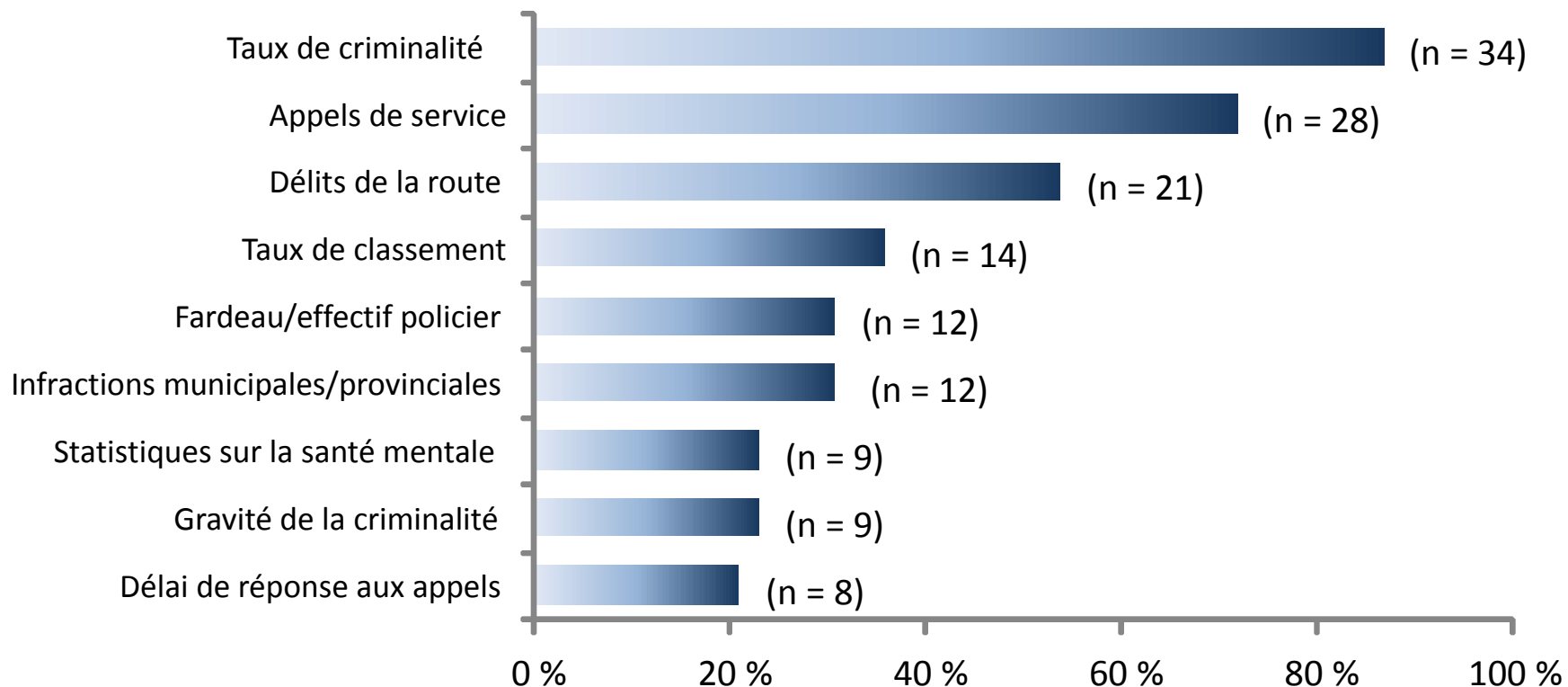
- Les **taux de criminalité** continuent de reculer depuis le début des années 1990, de même que l'**indice de gravité de la criminalité** depuis sa création.
- Les **dépenses** liées à la police **ont augmenté** au cours de la dernière décennie.
- Cela soulève des questions au sujet de la charge de travail des policiers :
 - À quoi les policiers consacrent-ils leur temps?
 - Les contribuables en ont-ils pour leur argent?

Mesures du rendement de la police : La situation actuelle

- **Aucune exigence législative** sur l'utilisation de mesures du rendement spécifiques.
- **Aucun modèle ou cadre commun** pour mesurer le rendement.
- Surutilisation des **mesures traditionnelles du rendement de la police**.
- Trop souvent, les mesures du rendement visent à mesurer « **tout et n'importe quoi** ».
- Très peu de cadres de mesure ont été élaborés en mettant **clairement l'accent sur les principaux résultats stratégiques des activités policières**.

Ensemble actuel d'indicateurs

Un examen des rapports publics sur le rendement produits par 39 services de police de partout au Canada représentant toutes les provinces pour lesquelles il existait un rapport a révélé ce qui suit :



Proportion des services de police examinés produisant une déclaration pour chaque indicateur

Mesures du rendement de la police – Le projet actuel

- Le CCSJ, en collaboration avec Sécurité publique Canada, veillera à l'élaboration d'un **cadre national** sur les mesures du rendement de la police.
- Le CCSJ élaborera ce cadre en **collaboration étroite** avec des partenaires de la police et conformément aux **cadres provinciaux** qui sont déjà en cours d'élaboration.
- Conformément au programme commun des paramètres économiques des services de police, le cadre mettra l'accent sur des mesures de **l'efficience** et de **l'efficacité**.

Mesurer ce qui compte : Pratiques exemplaires

- Le **cadre national** de mesure du rendement de la police doit :
 - être **suffisamment vaste** pour être applicable à tous les services de police concernés;
 - comprendre un **petit nombre d'indicateurs clés**;
 - mettre l'accent sur des objectifs de déclaration **stables et à long terme**, en gardant à l'esprit l'analyse des tendances;
 - être axé sur les **principaux résultats stratégiques des activités policières** pour aider à prendre de meilleures décisions.

Un projet en plusieurs phases

Recherche préliminaire (terminé)	Analyse contextuelle Établir des liens avec des partenaires clés
Phase I : Déterminer les besoins des services de police et la faisabilité (fin 2014-2015, 2015-2016)	Entreprendre une consultation sur la classification des appels de service Entreprendre une consultation sur les mesures du rendement de la police Mener un projet pilote consistant à examiner la faisabilité de la collecte de données sur les appels de service
Phase II : Consolider le cadre (2015-2016)	Diffuser les résultats de la consultation à des fins de commentaires Recommander des indicateurs nationaux préliminaires à court terme et à long terme Discuter avec des partenaires des mesures d'établissement des coûts associées aux indicateurs
Phase III : Mise en œuvre du cadre (2015-2016, début 2016-2017)	Établir les besoins nationaux en données Établir le cadre conceptuel
Phase IV : Mise en œuvre des systèmes (non financée) (2016-2017)	Entreprendre l'élaboration de systèmes d'extraction et de collecte des données Évaluation continue de la qualité des données

Constatations préliminaires issues des consultations : MRP

- Des priorités stratégiques semblables alimentent les rapports sur le rendement; les principaux thèmes approuvés comprennent **les collectivités saines et sécuritaires, la réduction de la criminalité, la réduction de la victimisation, les communications et les relations publiques positives, les partenariats communautaires.**
- La plupart des services de police approuvent l'utilisation d'un modèle d'activité policière à trois volets pour mesurer l'étendue du travail policier : Le travail de police **administratif, proactif et réactif** en tant que modèle d'activité complet.
- Les défis incluent la **disponibilité** potentiellement **limitée de données** dans les composants administratif et proactif du modèle.
- Les données sur la santé mentale posent un défi puisque les services utilisent **différents critères et méthodes** pour déterminer les personnes chez qui l'on soupçonne des troubles mentaux ou les affaires mettant en cause de telles personnes.

Liens entre la santé mentale et le contact avec la police

**Population canadienne
de 15 ans et plus**
28 M de personnes

Contact avec la police

18 % de la population
canadienne
5 M de personnes

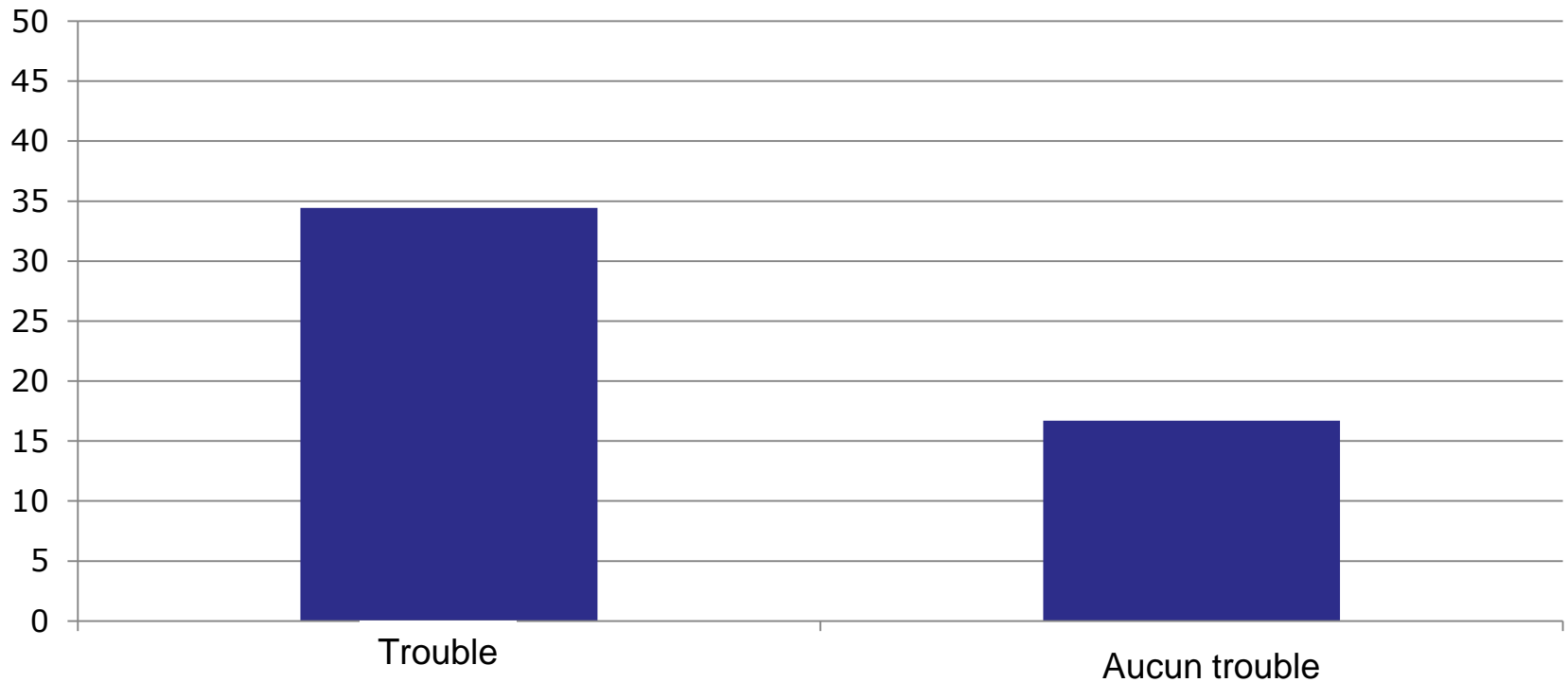
Problème de santé mentale ou de consommation d'alcool ou de drogue

10% de la population
canadienne
2,8 M de personnes

19 % de gens qui ont eu un
contact avec la police avaient
des problèmes de santé
mentale ou de consommation
d'alcool ou de drogue.
(950 000 personnes)

Contact avec la police : Une plus grande proportion de Canadiens présentant un trouble ont des contacts avec la police

Proportion des Canadiens âgés de 15 ans et plus qui ont eu des contacts avec la police



Type de trouble pendant les 12 derniers mois

Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes – Santé mentale (2012).

Troubles mentaux et besoin perçu de soins associés à la probabilité accrue de contacts avec la police

- La présence d'un trouble de santé mentale est associée avec une probabilité accrue d'avoir des contacts avec la police, même après correction pour tenir compte de l'âge, du sexe, du statut d'Autochtone.
- Ceux qui ont déclaré qu'ils avaient besoin de soins de santé mentale étaient plus susceptibles d'avoir des contacts avec la police, sans tenir compte du fait que les besoins étaient satisfaits ou pas.
- On constate des résultats semblables quand on exclut le contact avec la police pour une infraction au code de la route.

Constatations préliminaires issues des consultations : appels de service

- Les services de police ont d'abondantes données sur les appels de service, les types d'appel et les niveaux de priorité des appels.
- Les difficultés à surmonter comprennent la **grande diversité** des catégories d'appel parmi les services et les **divergences** quant à la désignation des niveaux de priorité des appels.
- Il faudra élaborer un **document** détaillé **de mise en correspondance** pour **rapprocher** les données des différents services et alimenter les indicateurs nationaux.

Projet pilote consistant à examiner la faisabilité de la collecte de données sur les appels de service

- 5 sites pilotes
- Accent mis sur les appels de service **relatifs à des cas de santé mentale, des troubles domestiques et des personnes disparues**
- Problèmes principaux :
 - Nombre et source des **appels de service**;
 - Nombre et type d'**unités déployées**;
 - **Temps consacré** à ces appels;
 - **Temps d'attente à l'hôpital**;
 - **Affaires criminelles et accusations portées**, s'il y a lieu;
 - **Personnes concernées**.

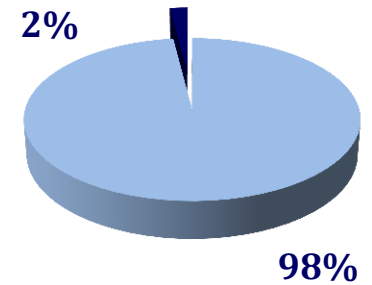
Projet pilote consistant à examiner la faisabilité de la collecte de données sur les appels de service (suite)

- Le CCSJ prévoit terminer l'analyse détaillée pendant l'été et l'automne de 2015.
- Un rapport complet faisant état des possibilités et des difficultés de collecte de données sur les appels de service à l'échelle nationale sera présenté au Comité des informations et statistiques policières (*CISP*) de l'Association canadienne des chefs de police (*ACCP*) en septembre 2015.

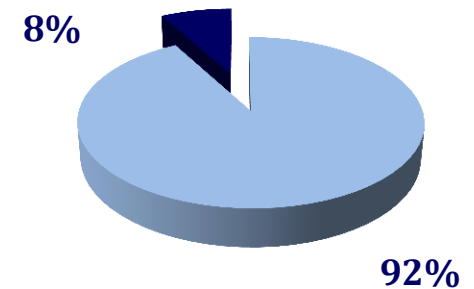
Appels de service liés à des troubles de santé mentale : exemple de site pilote

Appels de service, 2013	Nombre total d'incidents	Cas de santé mentale
Nombre d'incidents	301 237	6 176
Nombre d'unités déployées	333 259	26 363
Nombre d'heures de service	237 496,64	25 654,18
Heures passées à l'hôpital	7 007,00	4 170,79
Nombre d'heures de service par incident	0,79	4,15

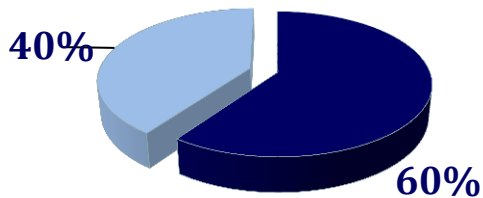
Incidents



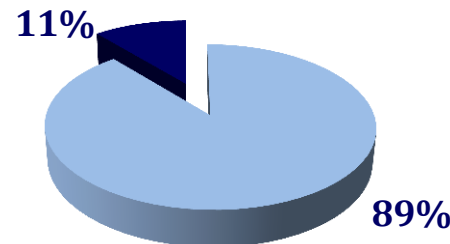
Unités déployées



Heures à l'hôpital



Heures de service



Au-delà des appels de service : Nouveaux contacts avec le système de justice

- Le projet sur les nouveaux contacts vise à produire, de façon régulière, des **indicateurs de grande qualité des nouveaux contacts** avec le **système de justice pénale** au Canada, de même que du **cheminement des personnes** dans ce système, allant des services de police au système correctionnel.
- Il est essentiel de disposer d'**indicateurs** de nouveaux contacts qui sont **solides** et comparables à l'échelle nationale afin :
 - de prendre des décisions fondées sur des données probantes;
 - de permettre un examen efficace des politiques en matière de justice;
 - d'aider à répondre aux besoins d'information des organismes de justice pénale en vue de l'évaluation de l'efficacité du système de justice et de l'utilisation des ressources.

Trois indicateurs clés des nouveaux contacts :

1. **Prévalence** : Quel pourcentage de personnes qui sont entrées en contact avec les services de police, les tribunaux ou le système correctionnel ont eu un contact subséquent au cours d'une période de quatre ans?
2. **Fréquence** : Parmi les personnes qui ont eu un nouveau contact, combien de contacts subséquents ont-elles eus au cours d'une période de quatre ans?
3. **Temps écoulé jusqu'au nouveau contact** : Combien de temps s'est écoulé entre le premier et le deuxième contact?

Prévalence et fréquence des nouveaux contacts (suivi sur 4 ans)

		Nombre de personnes (N)	Personne (%)	Contacts (N)	Contacts (%)
Service de police¹	1 contact	22 225	58	22 225	23
	2 à 4 contacts	10 848	28	28 631	30
	5 contacts ou plus	5 145	14	44 342	47
Tribunaux²	1 contact	5 642	55	5 642	24
	2 à 4 contacts	3 669	35	9 583	43
	5 contacts ou plus	1 081	10	7 452	33
Système correctionnel³	1 contact	5 102	44	5 102	17
	2 à 4 contacts	4 427	39	12 086	40
	5 contacts ou plus	1 896	17	13 122	43

¹ Service de police de Toronto — jeunes et adultes

² Tribunaux de la Nouvelle-Écosse — jeunes et adultes

³ Système correctionnel pour adultes de la Saskatchewan — échelons provincial et fédéral

Temps écoulé entre le premier et le deuxième contact (suivi sur quatre ans)

Temps écoulé jusqu'au nouveau contact :	Service de police ¹		Tribunaux ²		Services correctionnels ³	
	Personne %	Cumulatif %	Personne %	Cumulatif %	Personne %	Cumulatif %
6 mois	45	45	32	32	44	44
12 mois	18	63	21	53	19	63
18 mois	12	75	15	68	11	74
24 mois	8	83	10	78	7	81
36 mois	10	93	13	91	11	92
48 mois	7	100	9	100	8	100
Total	100		100		100	

¹ Service de police de Toronto — jeunes et adultes

² Tribunaux de la Nouvelle-Écosse — jeunes et adultes

³ Système correctionnel pour adultes de la Saskatchewan — échelons provincial et fédéral

Prochaines étapes : Le rôle du CCSJ et de l'ENRSJ

- **Travailler** avec les intervenants municipaux, provinciaux et fédéraux pour aller au-delà des mesures traditionnelles.
- **Diriger l'élaboration** d'un cadre national novateur de mesure du rendement de la police en **collaboration** avec des partenaires clés.

Personnes-ressources

Marnie Wallace

Directrice du projet de mesure du rendement de la police
Sous-section du développement des données

Centre canadien de la statistique juridique

Téléphone : 613-852-0559

Courriel : Marnie.Wallace@statcan.gc.ca

Anthony Matarazzo, Ph.D.

Chef, Sous-section du développement des données

Centre canadien de la statistique juridique

Téléphone : 705-491-1015

Courriel : Anthony.Matarazzo@statcan.gc.ca

Information et Services à la clientèle

Centre canadien de la statistique juridique

Téléphone : 1-800-387-2231

Courriel : ccjsccsj@statcan.gc.ca